

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GENERALE (15 décembre 1881)

France

Au sujet de l'expulsion des employés de M. Lévy des domaines de l'Enfida, le "Standard" dit que c'est là un acte discourtois et injustifiable de la part d'une nation alliée et amie.

On dit que le premier ministre du bey, Mahomed Khasnadar, a offert de donner sa démission en faveur de l'ancien premier ministre Mustapha-ben-Ismaïl.

Au cours de l'action judiciaire intentée par M. Roustan, ministre de France à Tunis à l' "Intransigeant" M. Barthélemy Saint-Hilaire a déclaré qu'il méprisait les accusations de M. Rochefort, M. Waddington, le comte de Lesseps et M. Coutouly, nouveau ministre de France à Mexico, ont été appelés comme témoins, et ont fait le plus grand éloge de M. Roustan.

Le ministre public a prononcé aujourd'hui son réquisitoire et a réclame la condamnation des diffamateurs. Le jury a rendu un verdict négatif, ce qui a causé une profonde sensation.

Les mineurs de la houillère Grand-Combe se sont mis en grève. Des troubles ont éclaté. Les troupes sont consignées dans leurs quartiers, et se tiennent prêts à marcher dans le cas où il faudrait réprimer les désordres.

M. Mario Uchard annonce au Figaro son intention de poursuivre judiciairement M. Victorien Sardou, qui aurait commis un vol littéraire en tirant les principaux incidents d' "Odette", sa dernière pièce, de la nouvelle de M. Uchard ayant pour titre "Fiammena".

Autriche

On a retiré aujourd'hui des ruines du théâtre Ring de nouveaux cadavres, ainsi que des lambeaux de corps. Les décombres provenant de l'incendie ont été soigneusement désinfectés.

Les souscriptions envoyées à la Nouvelle Presse Libre s'élève à 146 000 florins. Le roi Humbert, la reine Marguerite et les membres de l'ambassade italienne, ont souscrit une somme de 4 000 francs pour les survivants du désastre. La chambre des députés de Roumanie a voté une adresse de condoléance.

M. Jauner, directeur du théâtre

Ring, a été longuement examiné hier, par la commission chargée de faire une enquête sur l'origine de l'incendie.

Encore un peu de laïcisation

On lit dans l'Univers :

La "laïcisation" de l'enseignement (mot barbare pour une chose plus barbare encore) n'a pas marché assez vite au gré de la République française.

Avant toute autre réforme, l'organe de M. Gambetta et de M. Bert veut qu'on fasse pour l'enseignement secondaire ce qui a été fait pour l'enseignement primaire.

D'ici là, dit ce journal, il y a une réforme facile autant que nécessaire, et immédiatement réalisable sans dépense. Nous demandons que la laïcité, qui est devenue la loi fondamentale de notre enseignement primaire, soit introduite également dans notre enseignement secondaire.

Nous demandons, pour les lycées de l'Etat, cette liberté de conscience qui a été assurée aux maîtres et aux élèves de la plus modeste de nos écoles de village.

Et quoi! cela n'est pas fait? Vous en êtes encore à demander cette réforme?

Vraiment oui! Nous sommes obligés de réclamer pour l'enseignement classique de l'Université elle-même, pour les lycées de nos départements, pour nos lycées de Paris, les garanties morales, la sûreté de conscience, la dignité de l'esprit, qui ont été données aux jeunes écoliers de la salle d'asile et de l'école maternelle.

On a mis, et avec grande raison, la laïcité dans la classe des petits enfants, au début et au premier éveillé de la conscience; on ne l'a pas mise encore dans les établissements d'éducation nationale, où viennent étudier les fils de la patrie en général la plus éclairée de notre nation, et où se rencontrent des écoliers qui seront des citoyens de demain.

Au lycée, toute l'ancienne discipline de l'enseignement catholique est encore en vigueur. L'aumônier est l'un des maîtres autorisés, avec son jugement, son rôle, ses droits, ses heures déterminées. Il entre, dans la classe, il s'assied dans la chaire du professeur, il interroge les élèves...

Est-ce tolérable! ce régime peut-il se prolonger sous le ministère de M. Paul Bert?

Quand on sait le peu de place et d'importance donné dans les lycées de l'Etat à l'aumônier, à l'instruction et aux pratiques religieuses, il ne semble pas que la laïcisation ait beaucoup à faire pour réduire ce peu à rien.

Et cependant, ce reste de religion dans les lycées est de trop aujourd'hui. M. Gambetta n'en veut plus, et il fait signifier que M. Bert le supprimera.

On interdira donc dans les lycées, comme dans les écoles primaires, tout enseignement, tout acte, tout emblème religieux.

L'impie sera la règle de l'instruction, l'inspiration de la discipline.

L'athéisme présidera à l'enseignement de l'Etat.

C'est pour accomplir cette réforme, presque déjà opérée d'avance, que M. Paul Bert a été nommé ministre de l'instruction publique et des cultes.

Et comme l'enseignement des filles doit être modelé désormais sur celui des garçons, les deux sexes seront élevés dans les mêmes principes d'irréligion, afin d'être mieux adaptés l'un à l'autre.

Telles sont les œuvres monstrueuses qui se préparent. Elles sont confiées à un exécuteur de choix, et l'on peut être assuré que M. Grévy laissera faire.

C'est bientôt donc, c'est demain que la "laïcisation" de l'enseignement va être achevée, que l'athéisme sera officiellement installé dans toutes les écoles, grandes et petites, de l'Etat.

La République avance vite, mais l'indignation augmente aussi, et la conscience finira sans doute par se révolter contre la secte qui opprime le pays.

Le procès Guiteau

(16 décembre)

Hier, Guiteau a ouvert l'audience par un petit speech d'une sollicitude touchante pour la santé des jurés :

"S'il plaît à Votre Honneur, a-t-il dit au juge Cox, je désire faire un petit speech. Ce serait un grand malheur s'il arrivait quelque chose au jury. Il est composé d'hommes honnêtes et intelligents, et je désire qu'on prenne le plus grand soin d'eux. Il en est parmi eux qui ne sont pas habitués à une nourriture forte et substantielle, et ils sont, par suite, sujets à l'indigestion. Je prie la cour d'ordonner qu'ils fassent chaque matin une promenade de quatre ou cinq milles avant le déjeuner. J'ai encore deux ou trois petits speeches à faire, mais cela suffit pour le moment.

Le Juge Cox.—La cour pourvoira aux besoins du jury.

Un témoin déjà entendu hier, M. Collier, est rappelé. Il dit simplement qu'il n'a jamais remarqué aucun signe d'insanité chez Guiteau. M. Scoville va le soumettre à un contre-interrogatoire; mais Guiteau lui coupe la parole :

"Je n'ai jamais vu cette homme qu'une fois dans ma vie, s'écrie-t-il, et cela cinq minutes tout au plus; c'était en 1873. Qu'est-ce qu'il sait de moi? Cela montre juste le peu de sens commun que vous avez, Corkhill, quand vous prenez cet homme pour expert. (A. M. Scoville.) Et vous non plus, vous n'avez pas le sens d'un cheval, quand vous perdez le temps de la cour à examiner un homme de ce caractère. Il n'a jamais été qu'un clerc dans un cabinet d'avocat..."

L'incident n'a pas de suite. Une altercation sans conséquence, quoique très violente, s'élève ensuite entre un témoin, M. Justice, de Logansport (Indiana), qui affirme qu'en 1878 l'accusé colportait des biographies de Moody, et qu'il lui en

acheté une. Guiteau affirme qu'il n'a jamais colporté de livres; que le témoin se trompe de personne, et qu'il le prend pour un autre. M. Justice insiste, Guiteau furieux le traite de menteur et de misérable. "Ah! faites donc taire cet imbécile, dit-il à M. Scoville, il est fou." Puis il s'anime, s'irrite, déblatère contre tout le monde, contre les témoins, contre le ministère public, et finalement contre M. Corkhill, qu'il apostrophe en frappant la table du poing: "Cet homme, crie-t-il à tue-tête, est trop odieux pour vivre; il ne saura jamais rien du Tout-Puissant que quand celui-ci le précipitera dans les abîmes."

Une autre bourrasque en réponse à un témoin qui disait que la physiologie de l'accusé trahissait sa peur.

"Peur! dit Guiteau dédaigneux; je n'ai peur de personne. Un homme qui a le Dieu Tout-Puissant derrière lui n'a rien à craindre. Je n'ai pas peur de Corkhill, ni d'aucun de ces toqués. J'ai rêvé cette nuit qu'on me tirait dessus. La balle a passé par mon œil, mais elle ne m'a pas fait de mal. Je veux que tout le monde sache que je n'ai pas peur. Au nom du Seigneur Jésus-Christ et de Dieu, je défie le monde. Sous l'aile du Tout-Puissant, je suis protégé contre le mal. Je suis gardé par la police métropolitaine pendant le jour et par la garde nationale pendant la nuit. Je suis de niveau avec vous et avec vos chiens infernaux."

Mme Dunmire, femme divorcée de Guiteau, est appelée au banc des témoins; mais elle n'y fait qu'une courte apparition. Son interrogatoire est ajourné jusqu'à ce que la preuve officielle de son divorce soit fournie à la cour. C'est une petite femme, modeste, timide, insignifiante d'ailleurs. Elle se retire avec son mari, qui était placé derrière elle.

Le docteur Noble Young, médecin attaché à la prison, a vu Guiteau chaque jour depuis son incarcération, et il l'a toujours jugé parfaitement sain d'esprit et de corps. Il a eu notamment avec lui de longues conversations. Dans la première, Guiteau lui a dit que si le président guérissait, il douterait de l'origine divine de son inspiration; s'il mourait, il serait confirmé dans sa croyance. Dans la seconde, voulant expliquer pourquoi il accusait les médecins d'avoir tué le président, il a dit que, bien que l'inspiration vint d'en haut, Dieu laissait les causes naturelles suivre leurs cours. En conclusion, le docteur Young confirmera sa déclaration que, dans son opinion, Guiteau est en pleine possession de ses facultés mentales.

Viticulture aux Etats Unis

Un vigneron français de Belle Park (Illinois), M. Bonvallet, adresse à l'Abbeille la communication suivante, qui intéresse tous ceux qui s'occupent du développement de l'industrie vinicole aux Etats Unis :

"Il y a deux ans, j'étais traité d'optimiste par votre journal, parce que je

disais que la Louisiane pouvait produire assez de vins, à très peu de frais, pour qu'on en envoie en France; maintenant, je vois que vous demandez des vigneron pour développer l'industrie vinicole dans la Louisiane. C'est un bon signe; seulement, si vos émigrants sont européens, ils auront tout à apprendre, même à supprimer leur outillage, se servir du sécateur au lieu de la serpette, de la charrue, et du "cultivator" américain, au lieu de la houe, changer la distance de leurs plants de vignes dans le champ, supprimer toutes les notions d'abris, modes de culture, de taille surtout, de terrains riches, — en un mot, tout apprendre de nouveau, voire même la fabrication du vin. C'est à cette seule condition qu'ils obtiendront un succès, car le climat américain est tout autre que le climat d'Europe en général pour la culture de la vigne. Mais après avoir étudié le climat et m'être mis sur un terrain propice, je dis que la vigne, à l'est des Montagnes-Roches (ici, aux Etats-Unis), peut rapporter de 200 à 500 dollars l'acre, tandis qu'en Californie, elle ne donne que 90 dollars.

Le vin de la vallée du Mississippi a du nerf, du bouquet, se transporte, supporte tous les climats quand il est le produit d'un terrain sain, que les raisins sont bien mûrs, que le vin est pur, c'est-à-dire non mélangé avec de l'eau, du sucre, ou de la glucose dans sa fabrication, comme il y en a beaucoup. Je le répète, il pourra même se vendre en France et y avoir sa place, il nous semble que c'est notre meilleur chemin, car là nous pourrions avoir des renseignements précieux sur la situation de l'archipel des Carolines, de ceux de Marshall et de Gilbert, qui forment le vicariat de la Micronésie.

Nous avons appris que, dans ces îles, les naturels sont abordables; nous verrons s'il n'est pas nécessaire de les visiter d'abord pour baptiser, faire communier et confirmer ceux qui auraient encore conservé quelques sentiments catholiques.

On a supposé à tort que les Carolines appartenaient à l'Espagne; il n'en est rien. Ces immenses vicariats de la Mélanésie et de la Micronésie n'ont pas de maîtres temporels. Les Côtes de la Nouvelle-Guinée ont été occupées par les Hollandais; mais l'insalubrité du climat les éloigne chaque jour.

Je recommande de donc à la généreuse charité de vos lecteurs ces immenses missions qui exigeront de grands secours, si la grâce de Dieu y exerce enfin son salutaire empire."

M. Rubattino

La mort de M. Rubattino, fondateur de la grande compagnie de navigation qui porte son nom, a produit une vive impression en Italie.

M. Rubattino était un homme actif et entreprenant, et la marine marchande italienne lui doit beaucoup.

Sous sa direction, les steamers italiens ont franchi les plus grandes distances, et ont rendu des services très importants au pays.

M. Rubattino s'est beaucoup oc-

cupé de politique avant 1860. C'est lui qui préta le bateau à vapeur Cagliari à MM. Pissacine et Niccitera, en 1856, pour leur expédition de Sapri (Salerne) contre le roi de Naples, c'est lui qui donna ses steamers à Garibaldi pour transporter ses volontaires à Marsala (11 mai 1860). Cela explique la faveur dont M. Rubattino jouissait auprès du gouvernement, et en général auprès des libéraux.

M. Rubattino a eu le bonheur de mourir chrétien.

Variétés

LA PROPRETÉ

Veillez à ce que les enfants ne salissent pas leurs vêtements exprès, et qu'ils les conservent propres le plus longtemps possible; qu'ils lavent bien leurs mains et leur visage; qu'ils soient peignés avec soin et qu'ils ne viennent point à l'école avec des habits troués ou déchirés: la plus pauvre blouse peut être tenue propre; les parents même dans l'indigence, peuvent peigner leur enfant ou avoir soin qu'il se peigne lui-même. Il ne faut pour tout cela qu'un peu de temps, de la bonne volonté et de l'eau. Soyez sous ce rapport extrêmement exigeants, et vous obtiendrez tout ce que vous exigerez: l'enfant à qui vous aurez adressé des observations, d'abord en particulier, ensuite en public, sur la négligence avec laquelle on le tient, les répétera à ses parents; il les répétera à des marques de chagrin, et même en pleurant; et, comme il craindra d'être humilié devant ses camarades, comme très-probablement ces mêmes camarades, dociles à votre voix, refuseront de jouer avec lui tant que sa tenue ne sera par irréprochable, il forcera, pour ainsi dire, ses parents à faire ce que vous prescrirez sous ce rapport.

Alors vous, de votre côté, félicitez-le de cette amélioration; engagez ses camarades à se rapprocher de lui, et faites en sorte qu'il sente et fasse sentir à ses parents les heureuses suites de ce changement: le goût de la propreté ne s'éteindra plus en lui, et de lui peut-être passera jusqu'à eux.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que de propreté et non d'élegance. Les plus misérables haillons, s'ils sont bien raccommodés et bien lavés, doivent vous paraître aussi beaux que les habits de fantaisie dont la dame du château voisin pare son enfant. Prenez bien garde, en parlant de la malpropreté, de laisser échapper un seul mot qui, mal interprété par les enfants, ait l'air de s'adresser à la misère. Vous ne devez même pas voir, vous ne voulez pas savoir s'il y a des habillements fins ou grossiers, rapiécés ou non; vous ne connaissez que deux sortes d'habillements, ceux qui sont en ordre et ceux qui n'y sont pas; et tous seront en ordre, grâce à votre persévérante volonté, de même que toutes les têtes seront parfaitement peignées, tous les visages, toutes les mains exactement lavés, toutes les chaussures en état.

C'est bien à tort que quelques instituteurs négligent un article aussi important, et croient qu'il leur suffit d'adresser aux élèves quelques avis généraux, et que c'est aux parents à faire le reste. Ces instituteurs oublient qu'ils sont chargés de l'éducation des enfants aussi bien que de leur instruction, et que les habitudes de propreté sont une partie essentielle de l'éducation.

S'il y a dans votre école quelque enfant qui ait eu le malheur de perdre sa mère, vous redoublez de surveillance envers lui sous le rapport de la propreté, car il est rare qu'une mère soit parfaitement

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 20 Décembre, 1881.—No 206

LES COMPAGNONS DU DESEOIR

Par A. de Lamothe

(Suite et fin)

Par bonheur pour les Chinois, sur pris avant d'avoir pu se mettre en défense, les hommes du canot avaient eu le temps de s'éloigner assez du bord pour pouvoir, à coups de rames, repousser ceux des blancs qui s'efforçaient en entrant dans l'eau jusqu'aux épaules, de s'élaner dans la barque.

Ce fut alors que les tayos, s'avançant au pas de course, se précipitèrent sur les assaillants, qui, surpris à leur tour, essayèrent à peine de résister, et prirent la fuite dans toutes les directions, mais déjà deux des leurs étaient tombés frappés par les balles, et d'un coup de barre, un des Chinois avait fracassé la tête de leur chef qui se débattait convulsivement sur le sable.

Cinq de ces malheureux furent faits prisonniers, deux ou trois autres seulement étaient parvenus à fuir dans les palétuviers, où les attendait une mort presque certaine.

C'était avec ces prisonniers que le sergent rentrait de son expédition: ils s'assirent, mornes et sombres, autour du feu, refusant de manger, et ne répondant pas aux questions qui leur étaient faites.

Féroces comme tous les sauvages, les tayos, au contraire, recontaient bruyamment leurs exploits.

Vincent, averti par le missionnaire de ce qui se passait, ne voulut pas sortir de sa case par pitié pour ceux dont il avait été le complice, et aussi disons-le, par remords.

Il fut convenu que, laissant le lendemain matin les prisonniers s'embarquer à bord du bateau chinois envoyé pour les conduire à Balade, où leur procès devait s'instruire, le père de Germaine, sa fille et le missionnaire se feraient conduire dans le pirogue du Canaques.

Le lendemain, tout se passa de la manière qui avait été convenue.

Le canot partit le premier, la pirogue le suivit de près.

En passant près de Baribari, le père, voulant s'assurer qu'il ne se trouvait sur la plage aucun blessé auquel ses secours fussent nécessaires, se fit descendre sur le lieu du combat.

Les cadavres étaient encore étendus sur le sable; l'un d'eux, horriblement mutilé par les Chinois, qui l'avaient torturé avec un raffinement inouï de barbarie avant qu'il eût expiré portait les traces de souffrances atroces.

Son visage était pourtant parfaitement reconnaissable, et portait l'empreinte de la ruse mêlée à la férocité; le Père Jean n'avait vu qu'une seule fois cette physionomie à l'île Ducos, mais il n'hésita pas.

—Beslier est mort, dit-il en rentrant dans la pirogue; prions pour lui.

Vincent eut un frisson dans tous les corps, mais il se découvrit, fit le signe de la croix et récita un Pater.

Quelques heures après, on arrivait à Yenguebane, d'où le pêcheur canaque repartit avec un présent de tabac et de menus objets, pendant que les voyageurs, prenant place dans un canot à voile de la Mission de Balade, doublaient rapidement la presqu'île d'Arma, et arrivaient le soir même au port de Pounbo.

Nous n'avons pas la prétention de peindre la joie de Louise retrouvant une fille qu'elle avait crue perdue; nos lecteurs, s'ils ont des enfants, comprendront par le cœur ce qu'il nous est impossible d'exprimer par des mots.

Aika, elle aussi fut bien heureuse, et la joie illumina toute cette famille si longtemps éprouvée.

Le temps du malheur et de l'expatriation était passé, et comme jamais un bonheur n'arrive sans l'autre, la permission d'aller s'établir à Canada comme colons libres fut accordée à la famille Vincent.

Elle y demeure aujourd'hui avec

Aika et sa mère, sur laquelle la civilisation n'a guère eu de prise, dans une charmante maison de pierre et de bois, chef-d'œuvre de M. Vincent, sur un coteau arondi et verdoyant, d'où la vue s'étend sur la mer.

Aika a son jardin rempli de fleurs; Louise, sa laiterie avec des vaches à elle; Germaine, sa charmante grotte de Notre-Dame de Lourdes, où chaque jour elle va faire ses prières. Quant à Vincent, malgré ses occupations de propriétaire, il trouve encore le temps de cultiver sur sa fenêtre de charmantes plantes d'Europe dont le Père Louis lui a envoyé des graines. Au Grand-Marenil, c'est ainsi que s'appelle la propriété de nos amis, personne n'a été oublié, pas même Fidèle, qui possède une belle niche et s'est installé concierge de l'habitation. [Pour ce qui est de la société des Enfants du Désespoir, elle n'existe plus. La mort de Beslier, de Mulasse, de Pointu, et la condamnation prononcée contre les cinq prisonniers de Baribari, lui a porté le dernier coup.

FIN

Un nouvel insecte à noter

(D'une correspondance de France) L'île de la Réunion, située dans l'océan Indien, par 21 degrés de latitude Sud et 53 de longitude Est, est celle de nos colonies la plus favorisée sous le rapport du sol et de la bonté

du climat; mais les progrès de l'agriculture y sont inconnus.

Toutes les terres incultes, boisées ou non boisées, sont d'un aspect pittoresques et sauvage; leur nature est volcanique et d'une fertilité prodigieuse.

Les pics montagnoux attirent et retiennent les vapeurs mêlées à l'atmosphère, ce qui entretient l'humidité nécessaire à la végétation.

Toute la culture de ce pays consiste en quelques champs de canne à sucre, vanilles, caféiers et maïs. Les céréales et animaux pour l'alimentation manquent; tout cela est dû à l'ignorance et à l'orgueil des colons.

La superficie est estimée à 170 795 hectares, dans lesquelles il faut compter environ 110 à 115 000 hectares de terrains incultes (l'hectare vaut environ 2 acres.

Il y a beaucoup à faire à l'île de la Réunion; ses richesses sont inexploitées pour la majeure partie. En ce moment on fait de sérieuses tentatives pour y fonder une ferme modèle générale.

Une exploitation nouvelle est même sur le tapis, s'il faut s'en rapporter aux renseignements qui nous arrivent.

Un Français qui connaît bien l'île de la Réunion, M. Léonard Bézier, a fait, dans cette région du globe, une découverte qui tend à transformer complètement l'industrie de la soie.

Ce hardi explorateur est celui qui, pendant le siège de Paris par les Prussiens, partit en ballon avec un compagnon, alla tomber au milieu des neiges de la Norvège après avoir manqué d'être englouti dans la mer.

M. Bézier étant à l'île de la Réunion, possédé de fièvre, s'était reposé à la suite d'une excursion qu'il venait de faire.

En se relevant, il se trouva en partie enveloppé par une sorte de toile d'araignée très résistante. La bête, longue de plusieurs centimètres était au milieu de son tissu.

Notre observateur plaça plusieurs de ces insectes dans une pièce, on fixant les toiles de manière à leur laisser leur liberté d'action.

La réussite de son expérience fut complète; il parvint à dévider plusieurs centaines de mètres d'un fil soyeux qui sortait du corps de l'animal.

Revenu en France, M. Bézier acquit la certitude de la bonté du nouveau fil de soie, supérieur sous tous les rapports à la soie ordinaire.

C'est là une découverte de première importance; il s'agit d'acclimater en Europe le nouvel insecte. On peut le nourrir facilement; les œufs seront transportés en France en ayant soin de les tenir, pendant le voyage, à une température assez basse pour empêcher leur éclosion.

bien remplacé dans ces sortes de soins. Les enfants atteints d'une maladie contagieuse ou d'un mal qui, sans être contagieux, provoque un sentiment de dégoût ou de répulsion, doivent être éloignés de l'école jusqu'à ce qu'ils soient guéris.

SOMMAIRE

Revue générale. Encore un peu de laïcisation. Le procès Guiteau. Viticulture aux Etats-Unis. M. Rubattino. Variété.—La propriété. FEUILLETON.—Les Compagnons du Désespoir.— Suite et fin. Un nouvel insecte à soie. Le Club Cartier. Sus aux politiciens. Petit conseil d'hygiène. Correspondance. Les tunnels. Emigration des femmes au Canada. Europe. Amérique. Petites nouvelles. Ventes par le shérif.

ANNONCES NOUVELLES

Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger. Pêches de Noël.—Jos. Hamel et Frères. Au Bon Marché.—N. Garneau. Comité de vigilance de Québec.—T. J. Molony. Déchets de saison.—J. B. Renaud & Cie. Avis spécial.—Gingras & Langlois. Pour argent comptant seulement.—Behan Bros. Bazar du patronage. Cadeaux de Noël.—I. P. Dery. En garde.—Peverley & Cie. En vente le calendrier du diocèse de Rimouski pour 1882, publié par Léger Brousseau. Le téléphone musical de Edison. Présents de haut goût.—Joseph Donati.

CANADA

QUEBEC, 20 DECEMBRE 1881

LE CLUB-CARTIER

Hier soir a eu lieu la première séance régulière du Club-Cartier depuis les élections pour l'année 1881-82.

M. Jean Blanchet, président, a ouvert la séance par une improvisation très remarquable. Le fait est que l'auditoire qui l'a acclamé à son entrée dans la salle du Club était bien de nature à exciter la verve de tout orateur. Qu'on parcoure la liste des membres présents: MM. Amyot, M. P., M. le Comte de Puyalon, MM. les avocats Livernois, Robitaille, H. Choinard, Philbert, Drouin, Prince, L. P. Pelletier, Bouffard, H. A. Turcotte, Pierre MacKay, Gosselin, Gustave Dionne, A. Fontaine; M. Eug. Rouillard, N. P. et rédacteur en chef du Nouvelliste, MM. les docteurs Fiset et Dionne, MM. J. F. Belleau, V. W. Larue, N. P., Simon Peters, John Dunn, Frank Penny, J. A. Langlais, E. Huot, J. A. Mailloux, O. E. Brunet, A. Dionne, Théop. Lortie, Edmond Lortie, Pierre Gosselin, Honoré Samson, Pierre Fradet, ex-M. P. P., P. Hudon, S. Roussel, F. Blouin, P. Pageau, J. Racine, Joseph Noël, Pierre Chartré, F. Marois, P. Chrétien, W. E. Brunet, Georges Lachance, E. Blumhart, D. N. St-Cyr, ex-M. P. P., W. Duggan, du Times, Norris du Times, Eug. Belleau, etc., etc.

Les résolutions suivantes ont été ensuite adoptées:

1^o Proposé par MM. J. A. Langlais, N. E. Dionne, Dr Fiset, secondé par MM. J. A. Mailloux, F. X. Drouin et V. W. Larue:

Que le trésorier actuel soit autorisé à prélever toutes les souscriptions des membres du Club Cartier et qu'une égale autorisation lui soit donnée pour recevoir des mains de M. J. A. Charlebois tous argents, comptes et livres dont il est dépositaire en sa qualité d'ancien trésorier du Club Cartier.

2^o Proposé par M. Simon Peters secondé par M. Joseph Dunn que les membres du Club parlant la langue anglaise sont heureux de saisir cette occasion de remercier ceux des membres élus directeurs qui ont eu la générosité d'offrir leur démission en faveur des membres parlant la langue anglaise.

3^o Proposé par MM. Dr Fiset, Dr N. E. Dionne et J. Dunn, secondé par MM. F. X. Drouin, S. Peters et L. P. Pelletier.

Que le Club Cartier, après 4 ans d'existence, est heureux de féliciter le parti conservateur du glorieux succès obtenu par le ministre Chapleau aux dernières élections, et espère que les membres du Club, tout en se félicitant d'avoir contribué pour leur large part à cet heureux résultat, sauront se préparer activement par l'étude et la discussion aux prochaines luttes électorales pour Ottawa, et tenir le parti conservateur du district de Québec étroitement uni et serré au-

tour de ses chefs dans l'intérêt du pays.

4^o Proposé par MM. G. Amyot, M. P., John Dunn et V. W. Larue, secondé par MM. S. Peters, J. F. Belleau et F. X. Drouin:

Qu'un comité spécial composé de MM. Jean Blanchet, A. Robitaille, H. A. Turcotte, Eug. Rouillard et de Dr N. E. Dionne, soit nommé pour préparer une série de sujets de discussion concernant la politique tant fédérale que locale, et que ce comité fasse rapport à la prochaine séance hebdomadaire du Club Cartier.

5^o Proposé par MM. J. A. Langlais, J. F. Belleau, G. Amyot, F. X. Drouin, J. A. Mailloux, S. Peters, secondé par MM. A. Robitaille, P. MacKay, H. A. Turcotte, Ev. Prince, J. Dunn, Dr N. E. Dionne:

Que le comité du Club Cartier soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour obtenir son incorporation politique.

Des discours furent ensuite prononcés par MM. G. Amyot, M. P., F. X. Drouin, Simon Peters, D. N. St-Cyr, John Dunn, J. A. Mailloux, J. F. Belleau, V. W. Larue, Dr N. E. Dionne, Evariste Prince, H. J. B. Choinard, L. P. Pelletier, Eugène Rouillard, Ed. Bouffard, Gustave Dionne, H. A. Turcotte et Pierre MacKay. Nos jeunes amis qui ont tous pris une large part à la récente lutte étaient encore en verve hier soir; et nous pouvons dire que leur langage modéré de ton a été digne en tous points de ce que nous pouvions attendre d'eux dans les circonstances un peu difficiles où se trouve le club Cartier. Nous avons tout lieu de croire que notre club va entrer dans une ère de prospérité nouvelle; car, d'après une des résolutions ci-dessus, les membres désirant s'instruire en discutant les questions politiques, et arriver ainsi à la bataille armée de pied en cap. La confiance du parti conservateur de Québec peut se reposer en toute sûreté sur l'administration nouvelle du club Cartier; les hommes qui sont à sa tête sont des jeunes gens pour le plus grand nombre, mais ce sont de vieux membres du Club, et des amis dévoués au parti conservateur.

Le président, M. J. Blanchet, est un avocat distingué, qui jouit de la confiance de ses confrères au barreau. Comme député, il fera honneur au beau comté qu'il représente et au district de Québec tout entier.

Sus aux politiciens

Dimanche, les libéraux de Montmagny ont tenu ici, à l'issue des vêpres, à quelques pas du presbytère, une assemblée en plein air dans le but de stigmatiser une fraude électorale qui aurait été commise à leur détriment, lors de la dernière élection provinciale. A cela, je ne trouve rien à redire; les libéraux de Montmagny étant, à tort ou à raison, sous l'impression qu'ils ont été illégalement joués, il n'entre point du tout dans mes intentions de leur refuser le droit de s'indigner de toutes les façons permises. Mais on pouvait, il me semble protester très énergiquement sans avoir besoin de mettre gratuitement, en cause, en l'insultant, notre digne curé. M. l'avocat Choquette, n'est pas apparemment de cet avis, car dans le cours de la harangue qu'il a débitée à cette occasion, il a trouvé moyen de faire une très inconvenante et très grossière sortie contre M. Rousseau.

Après avoir critiqué très sévèrement la déposition d'un témoin qui avait comparu, la veille, dans l'enquête électorale qui se tient actuellement au palais de justice de Montmagny, M. Choquette s'est permis de reprocher à M. le curé d'admettre ce témoin dans son presbytère et a ajouté, en manière de provocation au trouble et dans un langage parfaitement communard, que sans le respect dû au curé, il y aurait là matière à casser les vitres du presbytère. C'est précisément comme si M. Choquette eût dit: "mes amis, je viens d'affirmer que le témoin en question est un chenapan; que pensez-vous de votre curé qui le reçoit dans son presbytère?" Et bien, dans cette assemblée, s'il s'est trouvé nombre de gens assez niais pour trouver cette politesse charmante et l'approuver en criant: oui, oui, il ne s'est pas rencontré, j'ai honte de le constater, il ne s'est pas rencontré un homme de cœur pour fermer la bouche à M. Choquette et dégager séance tenante, hautement sa solidarité. Pourtant, il y avait là de braves citoyens qui respectent beaucoup leur curé et qui

seraient les derniers à lui causer du chagrin. Mais, que voulez-vous; en temps d'élection, il paraît qu'il est de bon ton de tolérer les politiciens et au besoin de les applaudir, du moment qu'ils font les affaires du parti.

Il importe d'ajouter pour mettre en pleine lumière la politesse de M. Choquette, que le témoin en question est un citoyen respectable.

(Communiqué.)

Montmagny, 19 décembre 1881.

Nous apprenons avec plaisir que le candidat conservateur, M. Guillet, a été élu hier dans Northumberland-Ouest, par 69 voix de majorité.

La votation a lieu aujourd'hui dans Chicoutimi et Saguenay. Les candidats sont MM. Israël Dumais, N. P. et St-Hilaire: tous deux sont conservateurs.

On fait en ce moment une enquête à St-Thomas de Montmagny.

Plusieurs témoins ont été assignés pour aujourd'hui, entr'autres: MM. Landry, M. P., Fortin, M. P., et Achille Talbot, avocat.

On n'a pas encore découvert la main mystérieuse qui a effacé les initiales du sous-officier-rapporteur.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Révérend Monsieur Saxe, ancien curé de St-Romuald.

Monsieur Saxe est mort presque subitement hier soir, après une agonie de quelques heures. M. le curé de St-David, qui se trouvait chez lui, pu lui administrer les derniers sacrements.

M. Saxe était dans la soixantième année de son âge, et la trente-sixième de sa prêtrise.

Ses funérailles auront lieu à St-Romuald, jeudi prochain, à 9 heures et demie du matin.

M. Saxe, Pierre Téléphore, est né à Québec le 11 novembre 1822; il fut ordonné prêtre le 1^{er} octobre 1846 et député à Rome auprès de M. le Grand-Vicaire Baillargeon, en septembre 1850. A son retour au Canada, en juin 1851, il fut nommé prêtre de l'Archevêché, missionnaire à Laval, et en 1854 curé de St-Romuald jusqu'au mois de septembre 1878, lorsqu'il prit sa retraite.

Le révérend M. Brassard (Théophile), vicaire-forain et ancien curé de Vaudreuil, diocèse de Montréal, décédé, à Vaudreuil, le 17 de décembre courant, appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

Le révérend M. Sax (Pierre-Téléphore), ancien curé de Saint-Romuald, décédé à Saint-Romuald, le 19 du courant, était membre de la société d'une messe, section diocésaine.

C. A. MAROIS, p. Assistant secrétaire.

Archevêché de Québec, 20 décembre 1881.

Petit conseil d'hygiène

Soufflez sur votre potage! — Vous souriez! Vous trouvez notre recommandation puérile! Vous avez tort. Voyons, n'est-il pas vrai que de tous les excitants de ce monde, la chaleur, la calorique comme disent les savants, est le plus énergique et le plus actif? N'est-il pas vrai que les individus nerveux en particulier, les individus faibles et débilités, se trouvent mal à l'aise sous l'influence d'une forte chaleur? Si fait, n'est-ce pas? N'est-il pas vrai que les mets fumants, que les boissons bouillantes notamment, contiennent une forte dose de calorique? N'est-il pas vrai que souvent lorsqu'on mange de la soupe très chaude on sent une bouffée de chaleur monter à la tête et la sueur perler au front?

N'est-il pas vrai enfin, et nous insistons particulièrement sur ce point, que l'eau glacée arrête les vomissements, tandis qu'au contraire l'eau chaude les provoque? — Oui, toujours oui. — Que conclure de ces faits? si non que, en général, il importe, dans l'intérêt des bonnes digestions, que les aliments, les aliments liquides surtout, ne soient pas trop chauds au moment de leur introduction dans l'estomac. Certes il est des individus qui peuvent manger et boire très chaud sans inconvenir, mais ils sont le petit nombre, ils sont l'exception, et nous affirmons que sur cent personnes d'une santé douteuse, quatre-vingt-dix, et même quatre-vingt-quinze, se trouveraient beaucoup

mieux de manger et de boire plus ou moins froid.—Quelle doit être la température des aliments? Il n'y a pas de règle à cet égard. Expérimentez. Observez-vous. Voyez quelle est la température qui vous est la plus favorable.—Voilà bien de l'ouvrage! penseront les lecteurs insouciant, et ils n'en feront rien.—C'est pour cela, c'est pour les insouciant que nous avons commencé et que nous terminons par ce conseil si facile à suivre! Soufflez sur votre potage.—D***

La Compagnie du Québec Central, a déposé entre les mains du gouvernement provincial une somme suffisante pour payer l'intérêt sur les bons de la compagnie pendant cinq ans, et le gouvernement a donné sa garantie pour l'emprunt pour ce nombre d'années.

Le conseil de comté a siégé mercredi à St-Jérôme, et a réglé un bon nombre d'affaires municipales.

L'hon. M. L. de Villemure a été élu préfet du comté en remplacement de M. Laviolette.

La distribution des argents provenant de la dernière vente du beurre de notre beurrerie vient de se faire. Notre beurre a atteint le plus haut prix du marché. Tous les patrons sont entièrement satisfaits ainsi que les propriétaires MM. Beaudry.

Le Nord.

CORRESPONDANCE

LE CLUB CARTIER

Monsieur le rédacteur,

Le public a dû être très rassuré en apprenant par la déclaration de M. T. C. Casgrain, publiée dans les journaux d'hier, qu'il était encore le président du club Cartier.

Cet avantage peut compenser peut-être, jusqu'à un certain point, l'introduction soudaine et inattendue parmi nous de la doctrine extraordinaire "qu'à la suite d'une divergence d'opinion existant dans l'esprit de certains membres, le président a le droit non pas de provoquer un vote, mais d'ajourner l'assemblée, de quitter la chambre avec quelques amis, et de priver ainsi la majorité de ses droits. L'absurdité de cette prétention n'est égale que par son arrogance: J'ai cru qu'il était mieux d'ajourner l'assemblée.

La grande majorité des membres du Club n'est pas décidée à se laisser imposer de cette façon, et M. T. C. Casgrain, malgré son importance, apprendra qu'il peut demander l'incorporation d'un club, mais qu'il n'a pas le droit de le faire au nom du club Cartier actuel.

A. ROBITAILLE, Secrétaire. J. BLANCHET, Président.

L'émigration des femmes au Canada

On mande par le câble: Les membres de la Société de l'émigration des femmes ont tenu aujourd'hui, à Exeter Hall, une réunion présidée par le marquis de Lorne, dans laquelle on a discuté la question de l'émigration féminine au Canada. Le marquis de Lorne est d'avis que les comités chargés de l'envoi des femmes au Canada devraient avoir dans ce pays des sous-comités qui feraient des rapports mensuels à Londres. Il a particulièrement insisté sur la possibilité pour le Nord-Ouest de faire vivre une population plus considérable et il a émis l'opinion que des dispositions devraient être prises pour organiser des comités dans les centres de population, en vue d'encourager l'émigration des femmes. Sir Alexander T. Galt, ministre-résident de la Puissance du Canada en Angleterre, a également parlé. Il regrette que le gouvernement anglais n'ait pas encore reconnu l'importance d'une émigration protégée. Il espère que le gouvernement reconnaîtra bientôt combien sont libérales les offres canadiennes et qu'il s'emploiera de son côté à diriger sur le Canada le surplus de la population d'Angleterre.

EUROPE

FRANCE. Paris, 19 décembre 1881.—Le recensement de la France paraît devoir donner 38 millions 500 mille habitants, ce qui fait 900 mille de plus que le chiffre présumé par la loi ordinaire de l'accroissement.

On porte à 400 le nom des victimes de l'inondation accidentelle à Perrégaux (Algérie).

ANGLETERRE. Londres, 19 décembre.—Aux mines de charbon de Bolton, une explosion s'est produite vers midi. Le nombre des victimes, que l'on estimait à 150, paraît être beaucoup moindre, jusqu'en dernier lieu on le réduisit à 40; mais il y des survivants gravement atteints.

En Irlande, la coalition du "No rent" s'étend de plus en plus. On affiche les noms des personnes qui payent leurs fermes ou qui ont recours au tribunal aigrinaire.

C'est à Londres que le "United Ireland" a installé son matériel. Une prison spéciale est préparée pour les dames qui persistent dans la ligne active.

A Dublin, la police a encore saisi,

samedi, 3 tonneaux de poudre et 1500 pistolets.

A la gare de Limerick, on a saisi deux boîtes de revolvers.

RUSSIE. St-Petersbourg, 19 décembre.—Dans une maison située en arrière de la résidence du général Ignatieff, on a découvert des bombes soigneusement cachées dans un tas d'oranges; on a saisi une lettre de Londres reprochant aux nihilistes leur inaction, et les sommant d'agir sans délai.

Le nombre des arrestations politiques monte à 1500 pour l'année qui s'achève; dans ce nombre se trouvent des personnes arrêtées sur fausses accusations par vengeances personnelles; dans ce cas les accusateurs seront poursuivis.

AUTRICHE. Vienne, 19 décembre.—La dernière liste officielle des victimes de l'incendie du théâtre Ring monte à 620.

Une alerte s'est produite dans un théâtre d'un faubourg, 18 socialistes ont été arrêtés à Prague dimanche soir.

TURQUIE. Constantinople, 19 décembre.—Les secousses se renouvellent à Chio, et l'île paraît s'affaiblir peu à peu, menaçant de disparaître un jour.

AFRIQUE. Le Caire, 19 décembre.—Des troubles se sont produits dans le Soudan égyptien: un soi-disant prophète, suivi de 1500 disciples, a tué le gouverneur, et annihilé la force militaire égyptienne, qui n'est que de 350 hommes.

A Suez, un italien ayant été tué par un bedouin, des complications ont suivi, parcequ'on a cru que le meurtrier était un soldat.

AMÉRIQUE

Washington, 19 décembre.—M. Frelinghuysen a été installé aujourd'hui comme secrétaire d'Etat.

Pendant le mois de novembre, 51 586 émigrants sont arrivés aux Etats-Unis; depuis le 1^{er} juillet, le total est de 291 000, ce qui fait 37 000 de plus que dans la période correspondante de l'année 1880.

La mère de M. Scoville est malade; M. Scoville reste plein de confiance dans l'issue du procès; s'il devait s'absenter, il confierait la cause à M. Reed; mais cela ne ne lui paraît pas urgent.

A Chicago, le nommé Pierre Zeerbes, âgé de 55 ans, ayant été étreint mordu par un chien enragé, est mort d'hydrophobie au bout de 7 semaines.

Sous le nom de quincaillerie, le steamer Iowa a embarqué à Boston 1771 caisses de carabines, à destination de Liverpool.

Le sergent Mason, qui a tenté de tuer Guiteau sera jugé en cour martiale, après le procès principal.

A Mont-Union, un nommé John Myran ayant placé une boîte de dynamite sur un poêle pour la faire sécher, une explosion s'est produite, a tué l'homme, la femme et 4 enfants, a démolit la maison, et s'est fait sentir partout la ville.

LES TUNNELS

A propos du tunnel du Saint-Gothard, il nous a paru intéressant de rechercher quels étaient les plus longs tunnels exécutés jusqu'à ce jour. Ce sont:

La galerie des mines de Lutro (Nevada) 16 147 mètres; le tunnel du Mont-Cenis, 12 333 mètres; le tunnel de Saint-Gothard, 14 920 mètres (le mètre égale 1 verge 1/10).

La galerie de la mine Joseph II, à Chemnitz, dépasse toutes les autres. Sa longueur totale est de quatre lieues et demie. C'est en 1782, sous le règne de l'empereur dont il porte le nom, qu'on a percé ce tunnel gigantesque. Le travail ne fut pas toujours poussé avec une égale énergie.

Il y eut des années où l'on avançait la galerie de 300 mètres; d'autres où les mineurs de gagnèrent que 140 mètres; d'autres enfin où l'on ne fit rien du tout. En 1874, il restait encore plus de deux kilomètres à percer. A cette époque, on se décida à employer les nouvelles machines perforatrices qui avaient traversé de part en part la masse du Mont-Cenis.

Ce tunnel, qui a 8 mètres de hauteur et 1 mètre 60 de largeur, a demandé 107 ans de travail!!!

Petites nouvelles

CALENDRIER.— Québec, le mardi 20 décembre 1881, 30e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le mardi 13 décembre à 3 heures 20 minutes du soir.

Le jour dure 8 heures 30 minutes, et la nuit 15 heures 30 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 43 minutes, et se couche à 4 heures 13 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 19 degrés et 8 dixièmes.

La Lune s'est levée aujourd'hui à 6 heures 50 minutes du matin, passe au méridien à 11 heures 25 minutes, et se couche à 3 heures 39 minutes du soir.

BONNE NOUVELLE.—M. le curé Plamondon a annoncé dimanche à ses paroissiens, que la messe serait dite très pro-

chainement dans le nouvel édifice des Frères. On ne pourra pas cependant commencer à Noël. Il a ajouté qu'une cloche d'une centaine de piastres allait être placée sur l'édifice et qu'elle serait utilisée plus tard pour l'église. Il a dit qu'il espérait que chacun s'empresserait de fournir une légère souscription pour l'achat de cette cloche et pour payer les frais du culte. Il n'y aura pas de messe de minuit chez les Sœurs de la Charité, ni au Bon-Pasteur.

RETRAITE.—Le Révérend Père Drouet O. M. I. prêche actuellement une retraite pour les hommes à St-Sauveur. Cette retraite doit se terminer le jour de Noël.

MANUFACTURE D'AMIANTE.—On nous informe que M. King de Boston, Mass, E.-U., se propose de louer la grande bâtisse appartenant à la "St-Lawrence Dock Co." Anse Hadlow, pour la préparation de l'amiante.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET MUSICALE.—On nous prie d'annoncer au public qu'une soirée littéraire et musicale aura lieu jeudi soir, 22 du courant, à la salle Victoria, au profit des orphelins confiés aux Sœurs de la Charité; le prix d'entrée est fixé à la modique somme de 10 centimes.

COINCIDENCE.—Pendant que M. P. V. Valin, président de la commission du havre, était nommé marguillier, dimanche, à St-Roch, deux autres membres de la commission étaient nommés à la haute ville, M. F. Hamel, à la Basilique, et M. Dobell à la Cathédrale anglaise.

LES ESCALIERS.—Hier soir, M. Téléphore Oumet, de St-Roch, Québec, a glissé dans l'escalier de la Côte Lamontagne et s'est démis le poignet en tombant. Il parle de poursuivre la corporation.

EN DANGER.—M. Langlois, avocat, de la Société Langlois, Augers & Casgrain, a eu hier 23 attaques consécutives de paralysie. Sa vie est en danger.

ASSOCIATION DE VIGILANCE.—Une réunion est convoquée pour ce soir afin d'arriver aux moyens à prendre pour mettre fin à la vente des liquers le dimanche, et la semaine après une certaine heure. Le comité d'administration se propose, paraît-il, de ne pas attendre qu'on en appelle à la Cour Suprême du jugement unanime des cours d'appel de la province, mais au contraire de faire mettre en vigueur la loi telle qu'elle est.

NOUVELLE CONSTRUCTION.—Trois nouveaux séchoirs ont été érigés par M. R. J. Rundle, de Chicago, à Elchemin, pour M. E. A. B. Howard, A. Gravel et Edson Fitch & Cie. Ces nouvelles maisons ont été construites d'après un nouveau plan qui permet de faire sécher une grande quantité de bois dans un court espace de temps.

LA NOUVELLE ANNÉE.—A l'occasion de la nouvelle année la maison Joseph Hamel & frères, département du détail, envoie à ses nombreux pratiques le calendrier de la Province de Québec. Ce calendrier contient tous les renseignements que l'on peut désirer, la liste du clergé de la province, les sessions des cours, etc. etc.

La maison Joseph Hamel & frères, vient aussi de recevoir à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an un magnifique assortiment de tapis, rideaux en point et en damas, pôles, corniches, parfumeries, etc. etc.

Les acheteurs sont invités à aller faire une visite à ce magnifique établissement, No 58 Rue Sous le Fort, et 62 Côte Lamontagne.

GRAVE ACCIDENT.—Un ouvrier nommé Gore était occupé hier à placer des chaudières à la corderie de M. Brown, village St-Charles, et au moment où il était en dessous pour examiner les fondations en briques, une des chaudières tomba sur lui et l'écrasa affreusement. Il est maintenant sous les soins d'un médecin.

L'HUILE ST-JACOB.—Le député shérif du Wyandotte Kansas, M. C. Paterson, dit qu'il a souffert du rhumatisme très longtemps et que le meilleur remède dont il s'est servi est l'huile St-Jacob qui lui a toujours donné du soulagement à l'instant même.

DU TRAVAIL.—M. Murphy, entrepreneur des travaux du Canal Grenville a engagé, ces jours derniers, 80 journaliers du Havre aux Diamants, qu'il paie \$1.25 par jour. Dans quelques jours, il reviendra en chercher 50 autres.

CHASSEURS.—On écrit de Gaspé que MM Chamberlin, accompagnés de sept hommes, sont partis le 13 du présent mois avec dix chiens pour aller faire la chasse aux caribous le long de la rivière St-Jean. Plusieurs autres chasseurs sont aussi partis le même jour, pour la rivière York. Il n'y a presque pas de neige et l'on voyage difficilement le long des côtes.

ÉCHAPPÉ BELLE.—M. Napoléon Lajeunesse, ferblantier de la rue St-Paul, l'a échappé belle samedi. Il venait de travailler au chaperon d'une des cheminées de la résidence de M. Hunt, sur le Cap, et descendait l'échelle placée sur le toit de la maison, qui est à quatre étages, lorsque, en voulant quitter l'échelle pour entrer par une fenêtre, il roula en bas. Sa chute heureusement n'a été que d'une dizaine de pieds car il est tombé sur un hangar qui se trouvait au-dessus, et ne s'est fait aucun mal.

LES PILULES HOLLOWAY.—Ces médicaments sont les meilleurs qui existent dans le monde pour donner la force aux constitutions débiles. Ceux qui souffrent de la dyspepsie et dont la santé est altérée par les maladies bilieuses ne devraient pas tarder à employer ces pilules. La toux, les rhumes, l'asthme sont aussi guéris par cette médecine remarquable. Les guérisons par ces pilules ne sont pas superficielles et temporaires mais complètes et permanentes. Ces pilules sont aussi douces qu'elles sont efficaces et les personnes les plus débiles, comme les femmes et les enfants peuvent s'en servir.

La mouche et le chien de garde

Lorsque John Ruskin, dans un de ses incomparables essais, prétend que le piège à mouche est le sine qua non d'une entière liberté, ils eussent d'un exemple que tous peuvent apprécier.

Si, dans tout le monde, on peut trouver un état de servitude pire que celui de la maladie, nous serions heureux de le connaître. Pour nous, nous n'en connaissons pas de pire que lorsque l'on souffre de la maladie de nerfs ou du rhumatisme.

M. Weekley, aussi de Shelburne, parle comme suit: "J'ai souffert de rhumatisme depuis des années. Je fus sujet à une attaque sévère tout dernièrement et je puis dire que l'huile St-Jacob m'a donné le plus grand soulagement que j'ai jamais obtenu."

Il nous veut parler de la Coryzine qui guérit radicalement les rhumes de cerveau et donne un soulagement instantané. Ce remède est sous forme d'une petite poudre blanche odoriférante que l'on prise comme du tabac, lorsque le besoin s'en fait sentir.

Il nous veut parler de la Coryzine qui guérit radicalement les rhumes de cerveau et donne un soulagement instantané. Ce remède est sous forme d'une petite poudre blanche odoriférante que l'on prise comme du tabac, lorsque le besoin s'en fait sentir.

Il nous veut parler de la Coryzine qui guérit radicalement les rhumes de cerveau et donne un soulagement instantané. Ce remède est sous forme d'une petite poudre blanche odoriférante que l'on prise comme du tabac, lorsque le besoin s'en fait sentir.

VENTES PAR LE SHERIF

Sarah Francis Leaycraft; contre Agnès Leaycraft.

Un lot de terre situé en le quartier Saint-Pierre, de la cité de Québec, de 102 pieds de front sur 215 de profondeur avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 23e jour de décembre, à dix heures du matin.

Charles L'oussaint Côté; contre Auguste Dallaire.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, de 40 pieds de front sur 100 pieds de profondeur avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Colomb de Sillery, de 26e jour de décembre, à dix heures de l'avant-midi.

L'hon. Christian-Henry Pözer; contre Théodore Poulin.

Une partie du lot n. 10, dans le 2e rang de la paroisse de Saint-Georges, Beauce, de 2 arpents de front sur 27 arpents de profondeur avec maison, grange et autre bâtiments dessus construits.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Georges, le 24e jour de décembre, à onze heures du matin.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SINOP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 25 janvier 1881—1 an.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc.

Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A. Québec, 20 septembre 1881—1 an.

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Venant d'être reçu à la maison JOSEPH HAMEL & FRERES, département du détail, un grand assortiment

TAPIS. Tapis Bruxelles, Impériaux, Tapissierie, Ecosais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prêlards Ecosais, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp, Damas soie et laine, Crétonnes, Corniches, Poles et Mains de cuivre, Cordes et Glands de toutes nuances, etc., etc.

Par le SS. Parisien. Parfumeries Superfine de Lubin, pour le mouchoir. Parfumerie Superfine de L. T. Piver, pour le mouchoir. Verveine. Ylang, Ylang. White rose. Jockey club. Mille fleurs. New Mown Hay. Oponony. Parfum de la Cour. Patchouly, etc., etc. Vinaigre de toilette de J. V. Bully. Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina. Huile pour cheveux de L. T. Piver. Lait antipélique véritable. Savons en pains pour toilette, etc., etc.

—EN VENTE CHEZ— J. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, 62, Côte de la Montagne.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. Drapeau d'or fin. Drapeau d'or mi-fin. Drapeau d'or faux. Galons d'or fin, mi-fin et faux. Franges. Drap d'argent fin et mi-fin. Franges. Galons. Paillettes d'or et d'argent. Dentelles. Bouclettes, Agréments, Glands, or et argent, etc.

Canosiles or. Ornaments d'Eglises complets. Croix pour ornements. Chapes, etc., etc. Damas de Soie pour ornements. Galons et Franges de Soie, pour ornements. Encens, Ouates pour Saintes-Huiles. Bas d'aube. Dentelles pour aube. Etouffes à Soutane, Cordons d'aube. Ceintures, Soie Noire. Toiles fines brin tend, etc., etc.

—A VENDRE— Un magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRERES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Fort. Québec, 29 août 1881.

On demande

Un fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881.

A vendre.

Un magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRERES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Fort. Québec, 29 août 1881.

On demande

Un fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881.

A vendre.

Un magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRERES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Fort. Québec, 29 août 1881.

On demande

Un fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881.

10 pour Cent d'Escompte. BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN.

INVITATION SPECIALE

A toutes nos pratiques et au public en général de se procurer des marchandises de première qualité et dans le dernier goût à des prix modérés; un Escompte de DIX POUR CENT sera accordé d'ici au 1er JANVIER pour tout achat fait au comptant. ON SOLLICITE UNE VISITE.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN, vis-à-vis le Marché Montcalm. Québec, 13 novembre 1881.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Congés de Noel et du Jour de l'An.

DES billets d'excursions et de retour seront émis de toutes les grandes stations au prix d'un seul voyage de première classe, depuis le Samedi, 24 Décembre, jusqu'au Lundi, 2 Janvier 1882, inclusivement et valables pour retour sur tous les trains de passagers jusqu'au 4 Janvier inclusivement.

D. POTTINGER, surint. en chef. Bureau du C. de F. Moncton, N. B., 15 décembre 1881. Québec, 20 décembre 1881—14f. 413

COMITE DE VIGILANCE DE QUEBEC.

UNE réunion du COMITÉ DE VIGILANCE DE QUÉBEC est convoquée pour demain soir, MARDI, à 7 HEURES, dans les salles de la Cour du Recorder, pour affaires importantes. Les membres sont priés d'assister.

THOS. J. MOLONY, Secrétaire. DR N. E. DIONNE, Secrétaire. Québec, 19 décembre 1881—2f. 412

Déchets de salaisons.

TÊTES, PATTES, RETAILLES PANNES EN BRANCHE, ROGNONS, ETC., ETC., A VENDRE A TRÈS BAS PRIX.

J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 17 décembre 1881. 111

Bazar du Patronage.

Le Bazar annuel en faveur de l'ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC, se tiendra à la salle VICTORIA, rue STE-ANNE, Haute Ville, le 23 JANVIER 1882, et le reste de la semaine.

Les personnes charitables qui désirent favoriser cette si excellente Œuvre, sont priées de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent:

Mesdames G. M. DEVIÈRE, rue D'Anteuil. P. JOLICOEUR, rue Ste Anne. I. BAZIN, rue St Augustin. G. COSTOLOV, rue St Olivier. J. LEMIEUX, rue St Joseph. J. D. MARSAN, rue Napoléon. P. LAPIERRE, rue St Pierre.

Madame Lapierre tiendra la table des rafraichissements. Québec, 14 décembre 1881. 402

Pour argent comptant seulement!

VENTE ANNUELLE. Nous offrons les effets ci-bas mentionnés à 25 qd au-dessous de leurs valeurs!

Etouffes à Rideaux de tous genres. Poles Dorés et appareils complets. Tapis Brussels et Tapissierie. Tapis (Ingram) Ecosais et d'Escaliers. Tapis de Coco et Napier. Rugs, Nattes, etc., etc.

Le meilleur Prêlard Anglais, coupé de toute largeur jusqu'à 8 vgs.

POUR PRÉSENTS DE Noel et du Jour de l'An!! Etouffes à Robes. Indiennes. Châles de fantaisies. Vestes, Nuages, Mitaines, Gants, Poignets, Cols, Cravates, Couvertures et Flanelles et Tweeds Ecosais tout laine depuis 45c en montant.

Pour argent comptant seulement!! Behan Brothers, RUE BUADE, Haute Ville.

On demande

Un fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881.

A vendre.

Un magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRERES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Fort. Québec, 29 août 1881.

10 pour Cent d'Escompte. BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN.

INVITATION SPECIALE

A toutes nos pratiques et au public en général de se procurer des marchandises de première qualité et dans le dernier goût à des prix modérés; un Escompte de DIX POUR CENT sera accordé d'ici au 1er JANVIER pour tout achat fait au comptant. ON SOLLICITE UNE VISITE.

Béland, Garneau & Cie., 146, RUE ST-JEAN, vis-à-vis le Marché Montcalm. Québec, 13 novembre 1881.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Congés de Noel et du Jour de l'An.

DES billets d'excursions et de retour seront émis de toutes les grandes stations au prix d'un seul voyage de première classe, depuis le Samedi, 24 Décembre, jusqu'au Lundi, 2 Janvier 1882, inclusivement et valables pour retour sur tous les trains de passagers jusqu'au 4 Janvier inclusivement.

D. POTTINGER, surint. en chef. Bureau du C. de F. Moncton, N. B., 15 décembre 1881. Québec, 20 décembre 1881—14f. 413

COMITE DE VIGILANCE DE QUEBEC.

UNE réunion du COMITÉ DE VIGILANCE DE QUÉBEC est convoquée pour demain soir, MARDI, à 7 HEURES, dans les salles de la Cour du Recorder, pour affaires importantes. Les membres sont priés d'assister.

THOS. J. MOLONY, Secrétaire. DR N. E. DIONNE, Secrétaire. Québec, 19 décembre 1881—2f. 412

Déchets de salaisons.

TÊTES, PATTES, RETAILLES PANNES EN BRANCHE, ROGNONS, ETC., ETC., A VENDRE A TRÈS BAS PRIX.

J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 17 décembre 1881. 111

Bazar du Patronage.

Le Bazar annuel en faveur de l'ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC, se tiendra à la salle VICTORIA, rue STE-ANNE, Haute Ville, le 23 JANVIER 1882, et le reste de la semaine.

Les personnes charitables qui désirent favoriser cette si excellente Œuvre, sont priées de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent:

Mesdames G. M. DEVIÈRE, rue D'Anteuil. P. JOLICOEUR, rue Ste Anne. I. BAZIN, rue St Augustin. G. COSTOLOV, rue St Olivier. J. LEMIEUX, rue St Joseph. J. D. MARSAN, rue Napoléon. P. LAPIERRE, rue St Pierre.

Madame Lapierre tiendra la table des rafraichissements. Québec, 14 décembre 1881. 402

Pour argent comptant seulement!

VENTE ANNUELLE. Nous offrons les effets ci-bas mentionnés à 25 qd au-dessous de leurs valeurs!

Etouffes à Rideaux de tous genres. Poles Dorés et appareils complets. Tapis Brussels et Tapissierie. Tapis (Ingram) Ecosais et d'Escaliers. Tapis de Coco et Napier. Rugs, Nattes, etc., etc.

Le meilleur Prêlard Anglais, coupé de toute largeur jusqu'à 8 vgs.

POUR PRÉSENTS DE Noel et du Jour de l'An!! Etouffes à Robes. Indiennes. Châles de fantaisies. Vestes, Nuages, Mitaines, Gants, Poignets, Cols, Cravates, Couvertures et Flanelles et Tweeds Ecosais tout laine depuis 45c en montant.

Pour argent comptant seulement!! Behan Brothers, RUE BUADE, Haute Ville.

On demande

Un fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881.

A vendre.

Un magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRERES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Fort. Québec, 29 août 1881.

POUR LES FETES. Au Bon Marche Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

UN assortiment considérable de marchandises de goût et d'objets de fantaisie convenables pour les CADEAUX DE NOEL et du JOUR DE L'AN qui seront vendus comme à l'ordinaire à VINGT POUR CENT au-dessous des prix courants.

VOYEZ L'ENUMERATION SUIVANTE: Un lot de Poupées en Cire, de toutes grandeurs et de tous les prix. Boîtes à ouvrages, Pupitres en Maroquin, Boîtes de fantaisie.

Table listing various goods and their prices, including Cravates en soie, Châles laine, Collets toile, etc.

Aussi un assortiment considérable de Gants Kid doublés, Mitaines, Nuages, etc., etc. Foulards, Mouchoirs en soie, Cravates, Chemises blanches.

Cols, Bretelles, Poignets, Chaussettes, Camisoles, etc. N. GARNEAU. Québec, 20 septembre 1881.

CLAIRETS I CLAIRETS I

Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Dolico Caria.

Table listing wine prices: 20 Caisnes Blaye Vin Rouge, 15 do Cambalimes, 10 do Bourg, etc.

SAUTERNES: 5 1/2 Barriques Sauternes, 25 Caisnes Sauternes, 10 Caisnes Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY: 5 Demi Barriques Jarnac Brandy, 10 Caisnes Duthloy Delloy Brandy, 5 Caisnes Duthloy Delloy fins Champagne.

VIN DE MESSE: 25 Barils Ingham C^o direct de Sicile, 25 Demi Barils Octaves do. Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'échantillons.

Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS

BON MARCHÉ.

Nous venons justement de recevoir des États-Unis une grande quantité d'objets en plaqué d'utilité première que nous vendrons à BIEN BAS PRIX.

TELS QUE: Huiliers, Vases à Merinades, Pots à l'eau, etc. Nous tenons aussi un assortiment complet de COUPELLE importés des meilleures manufactures d'Europe. Toujours en mains.

Sérvices à dîner | Sets à toilette. L'HUILE ASTRAL ET KEROSSINE. RENAUD et CIE., 24, RUE ST-PAUL. Québec, 16 septembre 1881. 342

FOURRURES

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables: Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.

Aussi —Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES. JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881. 1062

L. JOBIN, Statuaire.

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il est réinstallé au même endroit, rue Claire Fontaine, Faubourg St-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé. Statues en bois, peintes, décorées ou plombées pour extérieur.

Des statues en plâtre de toutes grandeurs avec décoration. Toutes ces statues sont d'après les meilleurs modèles européens. PRIX MODÉRÉ. Québec, 18 novembre 1881. 388

MOULIN A FARINE A vendre à Beauport.

Connu sous le nom de moulin de HENDERSON. Bâti sur un rocher, deux moulages à blé, bâtis en excellent ordre, machine à nettoyer le grain avec hangar et magasin, etc., aussi un emplacement avec maison et dépendances. S'adresser à MEREDITH & COUTURE, Notaires, 92, rue St-Pierre, Québec. Québec, 22 novembre 1881—1m. 390

AVIS SPECIAL.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général que nous avons maintenant nos calendriers pour l'année 1882, et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demandent. N. B.—Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de LIQUEURS, VINS, CIGARES et EPICERIES de toutes sortes que nous vendons à des prix extrêmement bas.

Vins Bordeaux, une spécialité! GINGRAS & LANGLOIS, 54, Côte du Palais, H. V., Québec Québec, 17 décembre 1881. 409

\$10 A \$1.000 DEPOSES dans les STOCKS WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquière 17, Rue Wall, New-York.

Chemins de Fer



CHANGEMENT D'HEURES. A PARTIR DE LUNDI, 25 JUILLET 1881. Les trains partiront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MAILLE, EXPRES. Rows list departure and arrival times for routes like Hoche-la-ga, St-Jérôme, etc.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Table with columns: Laisseront la Pointe Lévis, Heure du Chemin de Fer, Québec. Rows list train schedules for various routes.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbellton.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR DU 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Table with columns: Allant au Nord, Allant au Sud. Rows list departure and arrival times for routes to St-Raymond, St-Jérôme, etc.

MM. Leve et Aiden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis. Québec, 3 novembre 1881.

Vapeurs Océanique



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mâles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde.

Table with columns: VAISSEAUX, TONNAGE, COMMANDANTS. Lists ship names like PARISIEN, SARDINIEN, etc., with their respective tonnage and captains.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et HALIFAX chaque SAMEDI.

Table with columns: De Halifax, SARMATIEN, CIRCASSIEN, etc. Lists ship names and departure dates.

Les steamers marqués de ce signe partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis : VOIE D'HALIFAX.

Table with columns: Cabine, Cabine secondaire, Entrepont. Lists prices for different cabin classes.

Les billets de retour seront donnés à prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis.

Ligne de Steamers

DE LA Méditerranée et New-York !!

ES-STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT : EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,



de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations mo dernes pour le confort et la sûreté.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vapeurs SUPERBE.

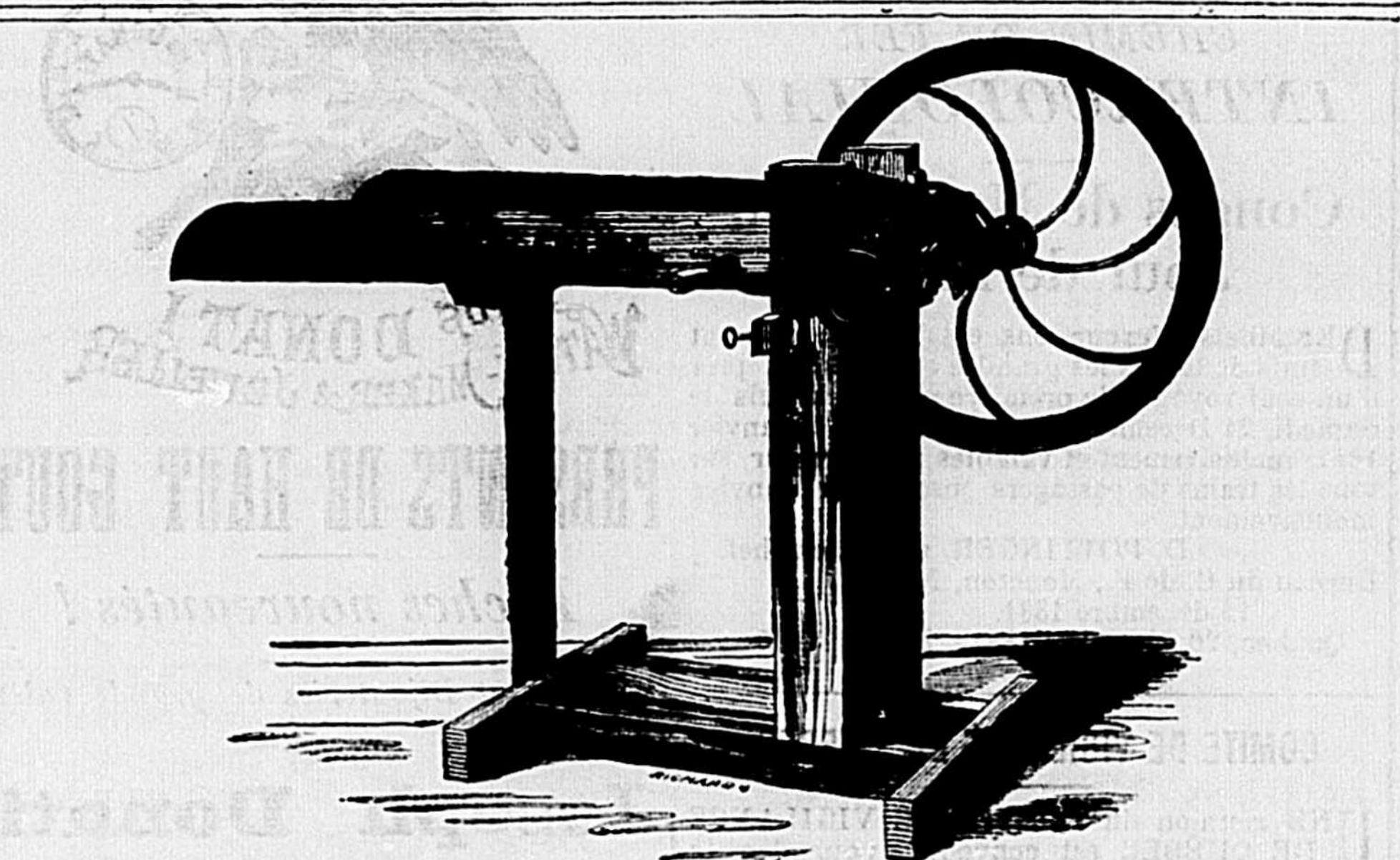
Gibraltar, Barcelles, Genève, Naples, Messine, Palerme et au retour de PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

MM. Leve et Aiden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis. Québec, 3 novembre 1881.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

CREDIT PAROISSIAL MONTREAL. 268, Rue Notre-Dame. C. B. LANCTOT. IMPORTATION FABRICATION. Calices, Ciboires, Burettes, etc.



CHS. T. COTE & Cie FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture.

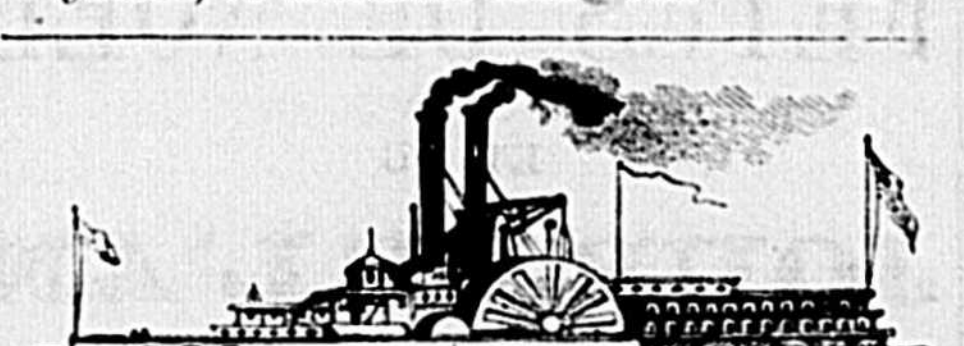
- Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herse et semoirs. Barattes de "Blanchard" améliorées.

AUSSEI En vente "Coprogène," on procédé de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais. CHS. T. COTE & Cie, No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1882. Publié par LEGER BROUSSEAU, Indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

LE FAMOUX TELEPHONE MUSICAL

EDISON. VOUS pouvez rire, parler, chanter et jouer des airs avec son aide à une grande distance. Le téléphone musical est reconnu comme l'une des plus grandes inventions de ce siècle.



Traverse du Grand-Tronc.

Table with columns: QUEBEC, STATION DE LEVIS. Rows list train schedules and prices for routes to St-Jérôme, etc.

J & W. REID FABRIQUANTS DE PAPIER

PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

DROUIN, FLYNN ET GOSSSELIN, AVOCATS

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC. Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY ET GASPE.

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

GRANDE REDUCTION

Vente sans réserve !! RABAIS EXTRAORDINAIRE !! Le sousigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir immense fonds de commerce à une réduction considérable.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE

177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881.

Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient sang, et guérissent tous les dérangements de l'estomac, des Reins et des Boyaux. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENTS. Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

Table with columns: CANADA ET ETATS-UNIS, ANGLETERRE, FRANCE. Rows list subscription prices for different regions.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 centims.

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE

DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC. IMPRIME ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, No 9, Rue Buade, H. V., Québec